

## AVIS DE PUBLICITÉ – APPEL À CANDIDATURES VENTES AMBULANTES BARQUES EN SCÈNE 2025

### **Objet :**

Le présent avis a pour objet de définir les modalités d'occupation des sites lors du Festival Barques en scène qui aura lieu sur la Ville de Narbonne pour la vente ambulante de ballons, de jouets lumineux, de barbes à papa, confiserie et pop-corn.

### **Contexte :**

Pendant la saison estivale 2025 du jeudi 21 au samedi 23 août 2025, la Ville organise le Festival Barques en Scène sur le domaine public, au cœur de ville. Afin d'apporter du dynamisme et de l'attractivité, elle autorise la vente ambulante lors de cette manifestation.

### **Cadre Juridique :**

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

### **Description de l'emplacement :**

La Ville met à disposition 5 emplacements nus sur la Promenade des Barques.

L'exploitant devra s'acquitter d'une redevance fixée par délibération du Conseil Municipal en vigueur.

Cette redevance devra être réglée au régisseur des droits de place. À défaut, l'autorisation d'occuper le domaine public communal sera caduque.

L'autorisation délivrée ne pourra être ni transmise ni cédée et deviendra caduque si une autre activité y était exercée.

L'autorisation est accordée à titre précaire et révocable.

Aucun branchement électrique ne sera fourni.

### **Dossier de candidature :**

*Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.*

### **Dépôt de la candidature :**

Date de retrait des dossiers : **9 janvier 2025** ⇒ **2 Avril 2025**

Date d'attribution : **Avril 2025**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 80823  
11785 NARBONNE CEDEX**

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de remplir dûment, et de façon la plus exhaustive qui soit le dossier de candidature. Le dossier peut être complété par toute pièce pouvant étayer la candidature. Tout dossier non complet sera rejeté.

**Dépôt de la candidature :**

Le dossier de candidature sera examiné en tenant compte des critères suivants :

- la qualité, l'originalité et l'aspect ludique des produits
- l'intérêt esthétique
- l'expérience et les références du candidat